Communiqué de Presse

Paris - Mardi 16 décembre 2025

“Grande cause nationale” prolongée en 2026 : le Collectif Santé mentale Grande cause nationale appelle à un changement de méthode

Suite à l’annonce de la prolongation de l’année “Santé mentale Grande cause nationale” en 2026, le Collectif, représentant plus de 3000 structures de l’ensemble du champ de la santé mentale, appelle le gouvernement à garantir en 2026 une mobilisation politique et participative au plus haut niveau afin de réformer véritablement le système de santé mentale en France. Il demande un entretien au Premier Ministre et fera des propositions concrètes en 2026.

En dépit des craintes parfois exprimées, la “Grande cause nationale 2025” a permis une mobilisation sans précédent dans la société française. Le Collectif y a pris toute sa part : travail, psychiatrie, culture, jeunesse, sport, recherche : au travers de nombreux rassemblements, il a accompagné la mobilisation d’une société civile prête à s’engager. Il a également créé et diffusé durant 5 mois une campagne de sensibilisation multicanal “Santé mentale : Osons écouter, Osons en parler”, qui a touché plusieurs millions de personnes, tandis que la consultation participative #MAGRANDECAUSE permettait de récolter de nombreuses propositions citoyennes.

Mais si les réalités de la Santé mentale des Français ont pu sortir un peu plus de la clandestinité ces derniers mois, les changements de fond en matière d’accès aux droits et de qualité d’accompagnement et de soin restent à obtenir pour les personnes vivant avec un trouble psychique. La prolongation de la “Grande cause nationale” en 2026 est donc une nécessité dont le Collectif souhaite se saisir.

En effet le Collectif a également fait l’expérience d’un contexte politique plus que flottant ainsi que d’un faible degré de concertation avec les acteurs du champ, qui a empêché la concrétisation d’une véritable transformation du système de santé mentale que nous appelons de nos vœux. En témoigne le troisième report du Comité interministériel dédié en 1 an, que la nouvelle ministre de la santé semble vouloir relancer. Le Collectif s’engage donc en 2026 dans un travail de plaidoyer commun, dont les propositions transversales seront dévoilées avant les prochaines élections municipales.

Pour autant, seul un portage politique de haut niveau, ainsi qu’une méthode de travail participative, en amont des comités stratégiques, seront garants du succès de cette prolongation. Le Collectif renouvelle sa volonté d’y être associé pleinement et demande à être reçu dès que possible par le Premier Ministre afin de définir de nouvelles modalités de travail.

Le Collectif Santé mentale Grande cause nationale

Contacts presse :

Anne Perette-Ficaja
Directrice de la communication et des opérations - Alliance pour la Santé mentale
📧 anne@alliance-santementale.org
● 06 67 61 01 02

Aurélien Paccard
Responsable communication et développement - Santé mentale France
📧 a.paccard@santementalefrance.fr
● 06 68 87 38 69

À propos du Collectif Santé Mentale Grande Cause Nationale :

Le Collectif « Santé mentale Grande cause nationale » regroupe 22 acteurs majeurs de la santé mentale, représentant plus de 3 400 organisations, engagés pour porter la mobilisation autour de la Grande cause nationale. C'est la première fois qu'une telle diversité d'acteurs est fédérée autour de la santé mentale, désignée officiellement comme une priorité sanitaire et sociétale par les pouvoirs publics. Tout au long de l'année 2025, le Collectif se mobilise en faveur de l'information, la prévention et la déstigmatisation, partout en France. Il fera également connaître ses propositions et son plaidoyer commun en 2026.